



LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS PROGRAMME PILOTE SUR L'AGROALIMENTAIRE

REMARQUE : Vous pouvez maintenant présenter une demande en ligne.

Ce document est offert en format PDF seulement.

Rassemblez vos documents dans l'ordre de la liste de contrôle et cochez chaque élément

Télécharger ce formulaire et tous les autres documents demandés avec votre demande en ligne.

Si vos documents ne sont pas en anglais ou en français, joignez une traduction française ou anglaise ainsi qu'une copie certifiée conforme du document original et une déclaration sous serment de la personne qui a fait la traduction (si elle n'est pas faite par un membre en règle d'un ordre provincial ou territorial des traducteurs et interprètes au Canada).

La liste des documents requis peut changer. Les demandeurs sont invités à consulter régulièrement la trousse de demande sur le site [Web d'IRCC](#) pendant la préparation de leur demande pour s'assurer qu'ils ont tous les documents figurant sur la liste la plus à jour.

Formulaires et documents à l'appui (à être remplis et présentés par tous les demandeurs)

Voir la section « [Comment remplir la demande](#) » de notre site Web pour obtenir des instructions précises sur la façon de répondre aux questions de chacun des formulaires suivants.



Remarques : Si les documents indiqués dans la présente liste de contrôle ne sont pas joints à votre demande, celle-ci vous sera renvoyée. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir tous les documents demandés, joignez à votre demande une explication écrite et détaillée expliquant pourquoi ils ne sont pas à votre disposition et tout document qui appuie vos déclarations. Si certains documents justificatifs sont manquants, cela pourrait entraîner dans certaines circonstances, le refus de votre demande.

AVIS IMPORTANT :

Répondez à toutes les questions et signez tous les formulaires, le cas échéant. Notez qu'en signant ces documents, vous attestez que tous les renseignements qui y sont donnés, qu'ils soient rédigés par vous ou non, sont complets et exacts à tous égards.

Si vous ou quelqu'un qui agit en votre nom, directement ou indirectement, présentez de faux documents ou faites de fausses déclarations concernant votre demande de visa de résident permanent :


- votre demande pourrait être refusée;
- les circonstances du refus, le cas échéant, seront indiquées dans la base de données mondiale de l'immigration du Canada; et
- vous et votre famille pourriez être interdits de territoire au Canada pendant cinq ans conformément au paragraphe 40(2) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Dans les circonstances suivantes, il vous incombe d'aviser le bureau qui traite votre cas et de fournir les bons documents à l'appui s'il y a lieu des changements dans les cas suivants :

- la situation familiale (p. ex. mariage ou union de fait, divorce, annulation, séparation légale, naissance, adoption, décès du demandeur principal ou d'un membre de la famille qui l'accompagne, y compris les petits-enfants nés des enfants à charge); ou
- les études (complétées ou obtention d'un autre diplôme);
- l'adresse postale, l'adresse électronique et les coordonnées.

Tout changement dont nous n'avons pas été informés va retarder le traitement ou pourrait entraîner le refus de la demande ou l'exclusion d'un membre de la famille.

FORMULAIRES :

	<p>Remarque: Tous les documents énumérés ici-bas sont requis.</p> <p>Vous devez conserver une copie des formulaires remplis et de tous les documents que vous soumettez en ligne ou envoyez au BRC.</p> <p>*Les demandeurs au Canada qui choisissent de démontrer qu'ils satisfont aux exigences en matière d'études n'ont pas à fournir le formulaire no 3. Les demandeurs au Canada qui choisissent de démontrer qu'ils satisfont aux exigences relatives à l'offre d'emploi n'ont pas à fournir le document no 10.</p>	<input type="checkbox"/>
1	<p>Formulaire de demande générique pour le Canada (IMM 0008)</p> <p>À remplir en ligne par le demandeur principal.</p>	<input type="checkbox"/>
2	<p>Annexe 1: Programme pilote sur l'agroalimentaire (IMM 0114)</p> <p>Formulaire rempli, daté et signé par le demandeur principal.</p> <p>REMARQUE : Si vous résidez au Canada et que vous choisissez de satisfaire aux exigences en matière d'études, vous n'avez pas à fournir ce formulaire.</p>	<input type="checkbox"/>
3	<p>Offre d'emploi présentée à un ressortissant étranger : Programme pilote sur l'agroalimentaire (IMM 0115) (s'il y a lieu)</p> <p>Vous devez avoir une offre d'emploi pour une combinaison admissible de professions, selon la Classification nationale des professions (CNP), et d'industries, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).</p> <p>L'employeur qui fait l'offre d'emploi doit remplir ce formulaire et le remettre au demandeur principal pour qu'il le joigne à sa demande.</p> <p>Vous devez lire les déclarations et signer le formulaire à la main.</p> <p>REMARQUE : Si vous résidez au Canada et que vous choisissez de satisfaire aux exigences en matière d'études, vous n'avez pas à fournir ce formulaire.</p>	<input type="checkbox"/>
4	<p>Annexe A : Antécédents/Déclaration (IMM 5669)</p> <p>Indiquez vos antécédents personnels en détail pour les dix dernières années ou depuis l'âge de 18 ans, si vous avez moins de 28 ans. Ne laissez aucune section vide, ni période creuse. Vous devez écrire « s.o. » dans les sections qui ne s'appliquent pas à votre situation. Mentionnez l'ensemble des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • emplois; • périodes de chômage; • études; • vacances; ou • activités au foyer. <p>N'utilisez pas d'abréviations. N'employez pas de termes généraux comme « salarié », « travail », « gestionnaire ». Précisez votre activité, par exemple vendeur de commerce de détail, architecte, directeur financier, etc.</p> <p>Note : Si cette section n'est pas remplie correctement, cela causera des retards dans le traitement de votre demande.</p> <p>Vous remplirez ce formulaire en ligne pour toutes les personnes figurant dans la liste ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le demandeur principal • l'époux ou le conjoint de fait (qu'il accompagne ou non le demandeur principal) • chaque enfant à charge de 18 ans ou plus (qu'il accompagne ou non le demandeur principal) <p>Note : le demandeur principal doit le signer par déclaration numérique</p>	<input type="checkbox"/>
5	<p>Renseignements supplémentaires - Liste des voyages (IMM 5562)</p> <p>À remplir en ligne par le demandeur principal.</p>	<input type="checkbox"/>
6	<p>Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406)</p> <p>Vous remplirez ce formulaire en ligne pour toutes les personnes figurant dans la liste ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le demandeur principal • l'époux ou le conjoint de fait (qu'il accompagne ou non le demandeur principal) • chaque enfant à charge de 18 ans ou plus (qu'il accompagne ou non le demandeur principal) 	<input type="checkbox"/>
7	<p>Recours aux services d'un représentant (IMM 5476) (s'il y a lieu)</p> <p>Remplissez, imprimez, datez, signez et joignez ce formulaire à votre demande si vous avez un représentant rémunéré ou non-rémunéré.</p> <p>Le formulaire doit être signé à la main par le demandeur principal et par le représentant.</p>	<input type="checkbox"/>

DOCUMENTS :

8	<p>Titres de voyage et passeports</p> <p>Copies des pages de votre passeport ou titre de voyage ainsi que de ceux de votre époux ou conjoint de fait et de vos enfants à charge indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le numéro de passeport; • la date de délivrance et d'expiration; • la photo, le nom, ainsi que la date et le lieu de naissance; • des modifications de nom ou de date de naissance, d'expiration, etc. <p>Vous devez détenir un passeport valide. Vous ne pouvez pas immigrer au Canada à l'aide d'un passeport diplomatique, officiel, de service ou d'affaires publiques.</p> <p>Si vous vivez dans un pays autre que votre pays de nationalité, incluez une photocopie de votre visa pour le pays où vous vivez actuellement.</p>	<input type="checkbox"/>
9	<p>Preuve de compétences linguistiques</p> <p>Veillez soumettre les résultats de votre évaluation de compétences linguistiques qui démontrent que vous possédez au moins le niveau 4 des Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) ou des Canadian Language Benchmarks (CLB) pour la compréhension de l'oral, l'expression orale, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite. Les résultats de l'évaluation ne doivent pas dater de plus de deux ans à la date de réception de votre demande.</p>	<input type="checkbox"/>
10	<p>Preuve de scolarité (s'il y a lieu)</p> <p>Vous devez fournir la preuve que vous détenez au moins un diplôme d'études secondaires. Comme preuve de vos titres de compétence, vous pouvez présenter des copies de documents d'études postsecondaire (certificats, diplômes ou attestations) et des relevés de notes (s'ils sont disponibles) pouvant démontrer que vous avez terminé avec succès un programme d'études.</p> <p>Si votre diplôme ou certificat n'a pas été délivré au Canada, vous devez également fournir un rapport d'évaluation des diplômes d'études (EDE) délivré à des fins d'immigration par un organisme désigné approuvé par IRCC. Le rapport doit démontrer soit que les études à l'étranger sont équivalentes à un certificat, un diplôme ou un grade canadien de niveau secondaire ou postsecondaire, soit que les études à l'étranger sont complétées et constituent un certificat, un diplôme ou un grade authentique de niveau secondaire ou postsecondaire délivré par un établissement reconnu dans le pays où il a été délivré.</p> <p>REMARQUE : Votre rapport d'EDE doit avoir été obtenu moins de cinq ans avant la date de réception de votre demande. REMARQUE : Si vous résidez au Canada et que vous choisissez de satisfaire aux exigences relatives à l'offre d'emploi, vous n'avez pas à fournir de preuve de scolarité.</p>	<input type="checkbox"/>
11	<p>Preuve de convention collective (s'il y a lieu):</p> <p>Si le salaire offert sur le formulaire d'offre d'emploi (IMM0115) est déterminé par une convention collective, vous devez fournir la ou les sections applicables de la convention collective stipulant le salaire et la rémunération pour la profession que vous exercerez.</p>	<input type="checkbox"/>

12	<p>Preuve d'expérience de travail pertinente (p. ex. lettre d'emploi, talons de paie)</p> <p>Vous devez démontrer que vous avez au moins 12 mois cumulatifs d'expérience de travail autorisé, à temps plein et non saisonnier au Canada pour une ou plusieurs combinaisons de professions (CNP) et d'industries (SCIAN) admissibles au cours des 36 mois précédant la réception de la demande.</p> <p>Vous devez démontrer que vous avez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accompli l'ensemble des tâches figurant dans l'énoncé principal de la description de la Classification nationale des professions (CNP); • exercé un nombre appréciable des fonctions principales, dont toutes les fonctions essentielles figurant dans la description de la CNP. <p>Veillez soumettre les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une copie de votre plus récent permis de travail au Canada (s'il y a lieu); • copie de tous les permis de travail détenus pour l'expérience de travail déclarée (le cas échéant) • des lettres de recommandation des employeurs, ou du syndicat pour un poste syndiqué, relatives aux périodes d'expérience de travail mentionnées dans votre demande; les lettres doivent inclure les renseignements suivants: <ul style="list-style-type: none"> - période précise de votre emploi (dates de début et de fin); - titre du poste occupé pendant la période d'emploi - description de vos principales responsabilités et tâches; - description des principales activités commerciales de l'employeur - code correspondant de la CNP - code d'industrie correspondant (SCIAN) - votre salaire annuel total ainsi que les avantages sociaux; - nombre d'heures travaillées par semaine; - nom de votre employeur ou de votre représentant syndical, sa signature ainsi que son adresse complète, numéro de téléphone et adresse courriel; - numéro de membre du syndicat, s'il s'agit d'une lettre de recommandation du syndicat • une copie de vos feuillets de renseignements fiscaux (T4) et avis de cotisation (s'il y a lieu); • les contrats de travail; • les talons de paie. 	<input type="checkbox"/>
-----------	--	--------------------------

13	<p>Preuve de fonds suffisants</p> <p>Veillez soumettre une preuve que vous avez suffisamment de fonds transférables et disponibles pour vous établir au Canada. Il doit s'agir de vos propres fonds, non d'un prêt consenti par une autre personne. La somme d'argent dont vous avez besoin est en fonction de la taille de votre famille et sont basés sur un calcul de 50% des totaux du seuil de faible revenu (SFR). Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le « Preuve de fonds ».</p> <p>Voici des exemples de documents que vous pouvez soumettre à titre de preuve de fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> • relevé ou attestation de votre institution bancaire actuelle; • preuve de vos économies; • relevés de dépôt. <p>Remarque : Vous n'êtes pas tenu de fournir une preuve de fonds si vous travaillez déjà au Canada et que ce travail est autorisé.</p>	<input type="checkbox"/>
14	<p>Si vous présentez votre demande depuis le Canada :</p> <p>Présentez la preuve que vous avez un statut de résident temporaire valide. Le statut doit être valide le jour de la présentation de la demande. Vous trouverez ci-dessous des exemples de documents que vous pouvez présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Photocopies des pages du passeport montrant clairement le cachet apposé par les autorités canadiennes lors de la dernière entrée au Canada. • Photocopie du document d'immigration actuel (s'il y a lieu). 	<input type="checkbox"/>
15	<p>Documents d'identité et d'état civil</p> <p>Vous devez joindre les documents suivants pour vous et votre époux ou conjoint de fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les actes de naissance; • les documents juridiques indiquant tout changement de nom ou de date de naissance (s'il y a lieu); • les certificats de mariage, de divorce définitif ou d'annulation de mariage. Si vous vous êtes mariés plus d'une fois, joignez les certificats de chaque mariage et divorce ou annulation de mariage pour vous et votre époux ou conjoint de fait; • le certificat de décès de votre ex-époux ou conjoint de fait (s'il y a lieu); • les pièces d'identité nationales, le carnet de famille (s'il y a lieu); • si vous avez un conjoint de fait, remplissez et joignez la <i>Déclaration officielle d'union de fait (IMM 5409)</i> ainsi que la preuve que vous avez cohabité avec votre conjoint pendant une période d'au moins 12 mois continus. Joignez les documents suivants qui doivent indiquer vos deux noms, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - des copies de relevés de compte bancaire conjoint; - des copies de baux; - comptes communs de services publics (p. ex. électricité, gaz, téléphone, etc.). • Vous et votre conjoint de fait devez lire la déclaration et faire signer le formulaire à la main. 	<input type="checkbox"/>
16	<p>Renseignements sur les enfants (s'il y a lieu)</p> <ul style="list-style-type: none"> • actes de naissance des enfants (avec le nom de leurs parents); • papiers d'adoption délivrés par des autorités nationales reconnues indiquant l'adoption légale des enfants à charge; • preuve de la garde complète des enfants âgés de moins de 18 ans et preuve que les enfants peuvent être retirés à la compétence du tribunal; • si l'autre parent de vos enfants ne vous accompagne pas au Canada, vous devez soumettre une Déclaration pour parent/tuteur légal qui n'accompagne pas un enfant mineur immigrant au Canada (IMM 5604) dûment signée pour chaque enfant, consentant à son voyage au Canada, ainsi que la copie d'une pièce d'identité avec photo du parent qui ne vous accompagne pas, sur laquelle figure sa signature; 	<input type="checkbox"/>
17	<p>Certificats de police et absence de casier judiciaire</p> <p>Vous devez obtenir un certificat de police de chaque pays ou territoire où vous avez vécu pendant six mois consécutifs ou plus depuis l'âge de 18 ans. Vous êtes fortement encouragé à joindre vos certificats de police à la demande que vous présenterez au BRC. Si vous ne pouvez pas obtenir tous les certificats de police nécessaires, vous pouvez quand même envoyer votre demande au BRC sans les certificats de police. Cependant, nous vous recommandons fortement de prendre les mesures nécessaires pour obtenir vos certificats de police dès maintenant afin d'éviter des délais dans le traitement de votre demande. Vous devrez être prêt à les envoyer quand l'agent vous les demandera.</p> <p>REMARQUE: Les certificats de police sont généralement considérés comme étant valables pendant un an à compter de la date d'émission, donc vous pourriez être invité à soumettre de nouveaux certificats en fonction du délai de traitement de votre demande.</p>	<input type="checkbox"/>
18	<p>Exigences concernant les photos</p> <p>Les photos doivent avoir été prises dans les six (6) mois avant la présentation de la demande.</p> <p>Veillez fournir une photo de chaque membre de votre famille, qu'il vous accompagne ou non, et de vous-même. Au verso de chaque photo, écrivez le nom et la date de naissance de la personne qui figure sur la photo ainsi que la date à laquelle la photo a été prise. Suivez les instructions fournies sur la demande en ligne et dans l'Appendice A : Spécifications pour photographies du guide de demande.</p>	<input type="checkbox"/>
19	<p>Paiement des frais dans un mode acceptable</p> <p>Si nous sommes incapables de traiter votre paiement, votre demande vous sera renvoyée.</p> <p>Copie du reçu indiquant le montant payé. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Étape 3, Payez les frais »</p>	<input type="checkbox"/>
20	<p>SOUMETTRE VOTRE DEMANDE</p> <p>Consultez la section « Étape 4, Soumettez la demande » du guide pour obtenir les instructions précises pour soumettre votre demande.</p>	<input type="checkbox"/>